



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL n°06

Réunion Plénière du lundi 17 novembre 2025

Président :

M. André VITIELLO

Secrétaire Général :

M. Bruno GIMENEZ

Présents :

Mmes Cathy DARDON – Laurence RAVEL – Sandra ROMEO – MM Mehdi BENSALAH – Fabien BONARDI - Albert DI RE – Patrick FAUTRAD - Jean Bernard KISTON – David LE BRIS – Antoine MANCINO – Jean-Paul PERON - Jean Paul RUIZ - Alain SAVELLI

Excusés :

Mme Lydie BASTIEN -MM Francis PERCIPIED – Jean-Paul RUIZ – Philippe SULTAN.

Assistant à la réunion :

Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Ludivine REGNIER (CTD PPF)

MODALITES DE RE COURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

CORRESPONDANCE

▪ F.F.F

- Adressant un courrier co-signé du Président de la LFA, M. Claude DELFORGE et du Directeur Technique National, M. Hubert FOURNIER concernant la nouvelle interface du logiciel Foot Animation. Noté.

- Informant du lancement Projet Club dans les territoires (Ligues et Districts) volontaires ainsi que les prochaines étapes et les réunions à venir. Noté.

▪ LIGUE MEDITERRANEE

- Compte rendu de la réunion de la C.R FAFA qui s'est réunie le 23 octobre 2025 pour faire le point sur l'ensemble des dossiers FAFA soumis par les Districts. Transmis à la C.T.D.I.S

■ CLUB

- LE LAVANDOU BORMES : Adressant ses remerciements pour la désignation du club comme club hôte des phases finales de la Coupe du Var.

INFORMATION

L'Assemblée Générale d'Hiver du District du Var aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à la salle des Restoubles à GAREOULT.

L'ordre du jour, le pouvoir ainsi que les documents nécessaires pour cette assemblée ont été adressés au club.

*Prochaine réunion Plénière
Sur convocation*

Le Président : M. André VITIELLO
Le Secrétaire Général : Bruno GIMENEZ